

Parlementaires BRUXELLES –BRABANT WALLON.

PV n°8 Séance du 07.01.2013.

Présents : Mrs. Culot, Deneve, De Roy, Dujardin, Lamy, Loozen, Mespuille, Vancabeke, Van Wallendael.

Invités : Mrs. Delchef (pdt. CdA. AWBB) et Monsieur O (pdt. CP-BBw).
Mr. Flament (CdA) nous prie d'excuser son absence.

Le Président, au nom des Parlementaires de Bruxelles-Brabant wallon, présente à tous les membres, aux clubs, aux Comités et Départements ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration ses meilleurs vœux pour l'année 2013 et souhaite à chacun une pleine réussite dans toutes ses activités.

1. Approbation du procès-verbal n°7 du 03.12.2012.

1.1. Après lecture le P.V. est approuvé.

2. Correspondance.

2.1. La correspondance IN et OUT est parcourue et commentée.

2.1.1. CJP-BBw : Changement du lieu de réunion.

Nous nous étonnons de ne pas en avoir été directement informés.

2.2. Suivi.

2.2.1. BCS 23 (2303) : Suggestions.

2.2.1.1. Forfait : absence de délégué aux arbitres en cas de force majeure
Nous en prenons bonne note.

2.2.1.2. Compétitions – 12 ans : suppression du délégué aux arbitres.
Nous en prenons bonne note.

2.2.1.3. Formations arbitres : organigrammes des Fédérations et membres responsables.
Ceux-ci font déjà partie de la matière des cours.

2.2.1.4. Visites des Parlementaires dans les clubs.
A l'étude.

3. Suivi des points discutés lors des dernières réunions.

3.1. « Mon club, mon école. ».

Deux clubs de BBw participeront à l'action 2013.

3.2. Problématique des licences techniques d'entraîneurs.

3.2.1. Les « actuels » licenciés maintiennent leurs droits, mais à l'avenir (à partir 2015), ils devront assister à 2 clinics par saison.

3.2.2. Octroi d'une licence sur base de l'expérience utile.

Il nous est confirmé que les dérogations sont impossibles.

3.3. Violence.

A l'initiative du Ministre des Sports (signature symbolique d'une Charte), des actions seront proposés aux clubs.

3.4. Amendes administratives.

3.4.1. Application du PC 32. Licences de coaches .

Forfait montant prévu au TTA sans frais supplémentaires.

3.4.2. Arbitre absent (PC22.)

Le club doit payer l'amende infligée.

3.5. Mutations AWBB/VBL et VBL/AWBB.

La liberté de mouvement diffère au sein des Associations.

Les mutations entre les Associations sont règlementées par une convention basée sur le modèle FIBA (comme entre les pays).

4. Tour de la province.

4.1. Réunion des trois Comités de BBw. (PA.48)(18.02.2013).

Les sujets à traiter doivent parvenir au secrétaire pour le 31.01.2013.

L'ordre du jour sera établi lors de notre réunion du 04.02.2013.

4.2. Statuts des clubs.

Actuellement 13 clubs de BBw ne sont pas en ASBL

5. Rapport de nos représentants siégeant dans les différents départements et comités.

- 5.1. Entretien avec nos représentants hors groupe.
sont présents Mme Longton M. (dpt. Ethique et Egalité des Chances) et Mr Vrijdag A. (dpt. Formation des Entraîneurs), Mr Muylaert P. (dpt. Sport de Haut Niveau) (excusé) nous a envoyé par écrit ses remarques, les autres représentants sont excusés. Nous recevons des informations concernant le fonctionnement (réunions, attributions, responsables...) des départements concernés.
- 5.2. Commission législative. (Mr Vancabeke).
Précisions : - Arbitre absent (PJ48).
début de la suspension le lundi qui suit la diffusion par une News (vendredi).
- la durée des suspensions est calculée par mois « calendrier ».
- 5.3. Département arbitrage (AWBB). (Mr Lamy).
Adaptation des cours d'arbitres, en parallèle avec les cours d'entraîneurs, pour la diffusion sur le site « Myawbb ».
- 5.4. Journée des Cadres. 15.12.2012 à Liège.
Exposés très constructifs mais le manque de participants face aux efforts humains, financiers et techniques mis en oeuvre rendent la journée décevante.

6. Propositions de modifications statutaires. (pour l'A.G. de mars 2013).

- 6.1. Finalisation des propositions de modification présentées par le groupe.
 - 6.1.1. PC1. Obligations des clubs.
Mise à l'étude pour modifications en 2014.
 - 6.1.2. PC16. Formalités administratives avant la rencontre.
Rétirée.
 - 6.1.3. PC 18. Déconvocation.
 - 6.1.4. PC55bis. Organisation des Championnats Seniors régionaux.
 - 6.1.5. PC56. Organisation des compétitions jeunes.
Nous attendons la proposition du CdA.
 - 6.1.6. PC57. Inscription en divisions Réserve et Spéciale.
 - 6.1.7. PC 59. Calendrier.
 - 6.1.8. PC 87. Statut des joueurs d'un pays UE. Modalités.
 - 6.1.9. TTA PC 59.
- 6.2. Proposition du DT. Question.
Situation d'un coach non renseigné sur une feuille de rencontre.
Cfr : Règlement officiel de Basketball 2012 Règle 3. art.7 Entraîneurs : fonctions et pouvoirs.

7. Divers.

- 7.1. Information réunion des CP(s). (Monsieur O.)
Les remboursements des frais des arbitres lors de rencontres annulées se font par l'intermédiaire des clubs où les arbitres sont affiliés.
- 7.2. Organisation des ½ finales et finales Coupes BBw. (De Roy O.)
Les conditions à remplir par rapport au prix des places à demander lui semblent excessives.
- 7.3. Mutation administrative d'un joueur professionnel. (De Roy O.)
Demande d'informations.
- 7.4. Conseil d'Administration (Delchef J-P).
Demande à chacun une réflexion concernant l'engagement des membres du CdA et des solutions à y apporter.

Prochaine réunion : - le lundi 04 février 2013 à 19h30 au Palais du Midi , 3^{ème} étage 1000 Bruxelles.

C. Dujardin / Y. Lamy.